Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

BÂTIMENT INDUSTRIEL à PIOLENC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 15 mai 2023 sous réserves d'incidents

Adjugé à 276 000,00 euros

Type de bien : Un bâtiment industriel avec terrain entièrement clos
Mise à prix : 75 000 €
Localisation : PIOLENC
Date d'adjudication : 27/06/2023 à 10h30

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

Avocat poursuivant : Me Lionel FOUQUET

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de **PIOLENC** (84420), ZAC du Crépon Sud – 69 avenue de l'Aygues,
Un bâtiment industriel avec terrain entièrement clos,
Figurant au cadastre **Section AV n° 160 et 161**, d'une contenance de 20a00ca.
Formant **le lot numéro UN du lotissement dénommé « CREPON SUD 1 »** autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de Piolenc en date du 03/07/1990, portant le numéro 188.
L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître PANAYE, notaire à Piolenc (84420), le 09/11/1992, publié au Service de la Publicité Foncière d'Orange
le 27/11/1992, volume 1992P n° 4708.
Ayant fait l'objet d'un procès–verbal du cadastre n° 3413Y publié le 10/11/2021, volume 2021P n° 10382 (anciennement AV n ° 13)

Mise à prix : 75.000,00 € (soixante-quinze mille euros)



VISITE : LE 13 JUIN 2023 DE 11H00 A 12H00 SUR PLACE,
effectuée par la SCP MAZE BAUDE, Commissaire de Justice à Orange, (04 90 34 02 50).

Ecrit par Echo du Mardi le 15 mai 2023

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 27 JUIN 2023 à 10H30
au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.
DESCRIPTION :
Un bâtiment industriel comprenant : magasin, arrière-boutique, bureau, 2 ateliers, wc, arrière-cuisine et local.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation :
Le bien est occupé par deux locataires :
– bail commercial en date du 09/12/1992 renouvelé le 01/05/2011 pour une durée de neuf années, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 50.167,20 € HT payable en 12 termes égaux de 4.180,60 € HT
– le 2ème bail n'a pas été communiqué
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
– Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 22/06.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.
Fait et rédigé à Carpentras,
Le 11 mai 2023
Lionel FOUQUET

3955435

Publié le 15/05/2023

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !